

BULLETIN MUNICIPAL PERCHE-EN-NOCÉ N°18



PERCHE EN NOCÉ

MAINTENIR ET AMÉLIORER NOTRE CADRE DE VIE



TANDEM



TERRAIN MULTISPORT



COCCIMARKET

ÉDITO

Dans le contexte morose d'une économie nationale difficile, les collectivités locales sont sollicitées pour participer à cet effort.

Bien que nous ne soyons pas responsables de ce déficit de l'état, nous avons l'intention de continuer cet effort de restructuration de nos villages afin de mieux faire face à l'économie de demain. Le choix de maintenir et d'améliorer la qualité des services de proximité nous apparaît indispensable et reste notre préoccupation principale.

Tous les sujets évoqués dans ce bulletin relatent les activités de la commune des travaux réalisés, en cours ou à venir.

Nous espérons que vous trouverez tout ce dont vous pouvez avoir besoin.

Le conseil municipal ainsi que tous les agents municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année.

Pascal PECCHIOLI - Maire de Perche en Nocé

La mairie de Perche-en-Nocé

Coccimarket :
un nouveau couple

M. et Mme Denis laissent la place à Laura Esnault et Jérémy André.



M. et Mme Denis, 27 ans de commerce à Nocé.

Il et elle s'étaient installés en octobre 1997 en tant que boucher traiteur et avaient élargi leur activité en supérette en 2000 dans leur magasin actuel Coccimarket connu de tous les habitants.

Qu'ils soient remerciés et profitent pleinement de leur future retraite (Mme Denis nous a confié qu'elle s'adonne à sa passion de la cuisine pour changer !!).



Laura et Jérémy ont rouvert le magasin en octobre.

Laura Esnault et Jérémy André ont rouvert le magasin vendredi 25 octobre. Jérémy, boucher de formation et Laura ayant travaillé précédemment dans un supermarché de la région, cherchaient un magasin à reprendre correspondant à leur métier respectif.

Ils veulent répondre aux services déjà existants, aidés par les deux personnes employées précédemment par M. et Mme Denis afin d'assurer la continuité de l'entreprise.

Ils envisagent de redévelopper l'activité « traiteur » dans un deuxième temps et proposent dès maintenant un dépôt de pain et un choix plus important de plats préparés pour les week-end.

Nous leur souhaitons la bienvenue !

HORAIRES

du mar 9h00 - 13h00
au sam : 15h30 - 18h55
Dim : 9h00 - 12h00
Tel : 02.33.73.40.07

TANDEM, un duo... une
boutique, un restaurant...

C'est à deux que tout fonctionne dans ce nouveau lieu.

Julie Nebot et Guillaume Roca ont ouvert le 12 juin 2024 leur restaurant et boutique de décoration TANDEM au 1 place Paul Gireaux à Nocé.

Fort d'une expérience dans la restauration et après avoir exercé cette même activité au Maroc, ils vous proposent une cuisine qui rassemble de nombreuses saveurs méditerranéennes, mélangées aux produits du terroir, avec un menu au choix le midi et à la carte le soir.



TANDEM c'est aussi une boutique de déco et d'art de la table, tapis, objets anciens où vous pouvez choisir de vous faire plaisir en attendant de vous installer à table.

Un vrai lieu de convivialité s'offre aux habitants où l'on peut passer un moment privilégié avec un accueil chaleureux et goûter aux joies d'une cuisine originale.

Bienvenue à ce nouveau « Tandem » !

HORAIRES

du mer au sam : midi et soir
Dim : midi uniquement

Sur réservation :
02.33.73.41.03

tandem-noce@gmail.com



p3

Vie éco :
Nouveaux commerces

p4-6

Actualités :
Point travaux
La trame noire

p7

Vie associative :
Le nid des petits percheros

p8-9

Vie associative en photos

p10-11

Vie municipale :
Urbanisme

p12-13

Agenda

p14

Vie municipale :
La parole aux élus

p15-16

Vie pratique

Directeur de la publication
Pascal Pecchioli

Impression
AG ROTO

Crédits photos
Catherine Boucault,
Olivier Steigel.

Conc. graphique
AleX Céalix

Tiré à 1 500 ex.

Focus sur les aménagements

3 grands projets sur le long terme voient le jour : la préservation du patrimoine à Saint-Jean-de-la-Forêt, la sécurisation du bourg, l'accès aux loisirs et aux sports à Nocé ont été privilégiés.

Restauration du calvaire de la Paix à Saint-Jean-de-la-Forêt



Le calvaire avant les travaux



L'atelier de ferronnerie de M. Morgan



La mise en place de la grille



Érigé par l'abbé Goblet, consacré à la guerre 14-18, le calvaire de la Paix est le patrimoine le plus visible des 7 calvaires de Saint-Jean-de-la-Forêt.

Après avoir racheté le terrain sur lequel il se trouvait, la commune a entrepris sa restauration.

M. Radiguet a repris la structure maçonnée. Puis, un gros travail de ferronnerie a été accompli par M. Morgan, ferronnier d'art, qui a recréé les grilles entourant ce dernier. Leur installation a été effectuée à l'aide des employés communaux. Enfin, l'ensemble du calvaire a été nettoyé et repeint par M. Bermond avant de retrouver son aspect d'origine.

Coût de l'opération (€ TTC)

- Total : 20 310 €
- Aides : 5 020 €
- Charge communale : 15 290 €

Comment ne pas le voir avec son obus, au croisement de la route de Berd'Huis - Bellême et de Saint-Jean sur droite et de Saint-Aubin à gauche !!

Le calvaire refait à neuf

Terrain multisport, muscliez-vous dans la bonne humeur !

Situé à côté de l'école et du centre de secours, le terrain multisport de Nocé est accessible à tous depuis fin juin 2024.

Il propose une grande diversité de sports afin de répondre aux envies du plus grand nombre :

Rameur, vélo elliptique, combiné push-pull, abdos, table de footvolley, but basket-ball, piste d'athlétisme, terrain de boule.

Une table de pique-nique est disponible ainsi qu'un abri en cas de pluie équipé d'un défibrillateur. Le choix des activités sportives offert par ce site donne l'occasion de se détendre, se divertir, se rencontrer et d'échanger.



L'entrée du multisport

de Perche-en-Nocé

Les travaux en cours ou réalisés sur la commune

NOCÉ

- Sécurisation du bourg de Nocé.
- Terrain de tennis.
- Remplacement des radiateurs à la bibliothèque.



PRÉAUX

- Extension du café associatif.
- Réfection du retable et maître autel dans l'église.
- Peinture des menuiseries extérieures de la salle des fêtes.



Sports collectifs : foot ou basket

SAINT-JEAN-DE-LA-FORÊT

- Accessibilité de l'église Saint-Jean.
- Calvaire de la paix.
- Toiture du garage logement communal.
- Bureau de la mairie.



DANCÉ

- Plateforme containers à poubelles.
- Rambarde de l'église.
- Réfection de deux châssis de la sacristie.

COLONARD-CORUBERT

- Mise aux normes de l'éclairage église Saint-Joseph.
- Aménagement d'une boîte à livres dans l'abri bus.



SAINT-AUBIN-DES-GROIS

- Façade mairie de Saint-Aubin.

- Travaux en cours
- Travaux réalisés

Des arbres sont en cours de plantation et la réfection du terrain de tennis est prévue au printemps.

Coût de l'opération (€ TTC)

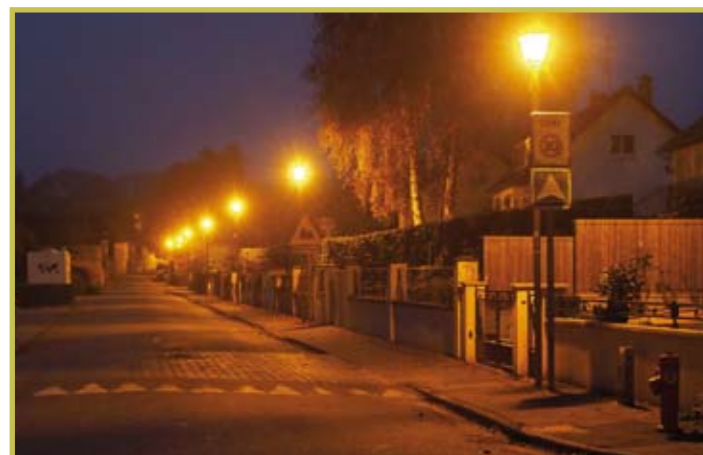
- Total : 246 357 €
- Aides et subventions publiques : 131 365 €
- Reste à charge commune : 114 992 €.



Sports individuels

La Trame noire : un éclairage nocturne raisonné !

Les sources de lumière artificielle perturbent le cycle de vie des êtres vivants, oiseaux, insectes et chauve-souris et ont de graves conséquences sur la conservation de la biodiversité.



Éclairage LED à Préaux



Impact sur l'éclairage public à Nocé

Une étude avec le Parc Naturel Régional du Perche

En 2022, la commune s'est rapprochée du Parc Naturel Régional du Perche afin d'élaborer une étude sur la Trame noire applicable à la commune de Perche-en-Nocé. Le but est de mesurer l'impact de l'éclairage sur la biodiversité nocturne et les perturbations sur les espèces vivantes sur notre territoire. Un inventaire de la faune est donc entrepris avec l'Association Faune et Flore de l'Orne (AFFO) et la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Normandie (LPO).

En 2023, ces bases d'informations permettent de compléter l'étude avec l'intervention de deux organismes : Terr'Oiko pour la caractérisation de la trame noire et DarkSkyLab pour l'appréciation technique de l'éclairage. Le but final est de mesurer l'état de l'éclairage communal et son impact sur la biodiversité de la faune existante.

Les conclusions de cette étude ont révélé que la commune pratique déjà l'extinction totale de l'éclairage public la nuit et a réduit sa plage horaire. De conséquentes économies d'énergie sont réalisées et respectent un éclairage suffisant pour les usages de toutes et tous !

Optimiser une pratique déjà vertueuse...

Les améliorations à apporter et étudiées en collaboration avec le Territoire Énergie de l'Orne (Te61) sont le remplacement des ampoules traditionnelles par des ampoules LED de plus faible puissance, orientées vers le sol, et du choix d'une couleur plus adaptée à la faune.

En octobre 2024, 126 luminaires ont été changés par l'entreprise Sogetra, sous-missionnée par le Te61.

Coût de l'opération (€ TTC)

- Total : 69 411 €
- Aides et subventions publiques : 26 117 €
- Charge communale : 43 294 €



Ambiance nocturne à Perche-en-Nocé

Association « le Nid des Petits Percherons »

En mars 2020, une maison des assistantes maternelles a vu le jour dans l'ancienne école de Nocé, réaménagée par la mairie, pour offrir un accueil petite enfance sur la commune.



8 enfants accueillis dans une démarche éco-citoyenne

« Le Nid des Petits Percherons », créée à l'initiative d'Isabelle Germond accueille à ce jour 8 enfants encadrés par cette dernière et Sandra Guilbert, toutes deux assistantes maternelles titulaires du CAP petite enfance.

La MAM est très attentive à développer une démarche éco-citoyenne dans son fonctionnement : pas de coton jetable, bavoir lavable à l'eau après chaque usage, tri sélectif développé.

Ces actions sont appréciées par la majorité des parents d'enfants accueillis. La sensibilisation des enfants à la nature a pu être poursuivie grâce à différents dons faits en 2024 : grand hôtel à insectes, une mangeoire et un nichoir à oiseaux, framboisiers et mûriers plantés dans la cour pour le plus grand plaisir des petits.



Une année 2023-2024 riche en sorties et découvertes

- spectacle itinérant « Nuit » ;
- semaine du développement durable, récupération, recyclage, créations manuelles, plantations de bébés chênes par les enfants ;
- sortie mensuelle à la bibliothèque ;
- visite et pique-nique à la ferme pédagogique « la ferme d'Apolline » à Tourouvre ;
- visite d'une ferme locale de bovins ;
- matinée rencontre avec la classe maternelle petite section de l'école de Nocé ;
- semaine du goût aux saveurs d'automne.

Une kermesse a eu lieu le 20 juillet 2024 avec de nombreux ateliers ludiques. Ce moment convivial, partagé avec les familles autour d'un goûter a permis de dire au revoir aux « Petits Percherons » qui ont pris le chemin de l'école.



Et des projets pour 2025

- mise en place de deux carrés de jardin au printemps ;
- construction d'une cabane en bois d'intérieur par un bénévole.

La MAM tient à remercier tous ses bénévoles, donateurs qui permettent d'accomplir ses projets ainsi que les employés communaux pour leurs services rendus.

En complément de ce moyen d'accueil pour la petite enfance, la commune dispose sur son territoire d'assistantes maternelles pour répondre aux besoins des familles. Toutes les informations et les contacts sont disponibles en avant-dernière page de ce journal et sur le site internet communal www.perche-en-noce.fr



Les 2 ans du Café Associatif de Préaux le 15 juin



Fête communale du Comité des Fêtes de Nocé le 20 juillet



Les 120 ans du centre de secours des pompiers le 21 juillet



Vide grenier du Comité des fêtes de Dancé le 8 septembre

LA VIE LOCALE EN PHOTOS

Voici en images la preuve du dynamisme des diverses associations qui animent le territoire de notre commune.

Qu'elles en soient ici remerciées !

VIE ASSOCIATIVE

Festival Polar de l'association Moulin Blanchard le 14 septembre



Soirée Mycelium Hundertwassers de l'association Moulin Blanchard le 6 juillet

Randonnée à Préaux du Comité des fêtes le 15 septembre



Repas des aînés le 3 novembre



Feu d'artifice du cochon grillé à Préaux le 24 août



Octobre Rose le 13 octobre de la Gym Volontaire Nocéenne et de Gym et Loisirs de Préaux



Commémoration du 11 novembre à Nocé



Loto du Comité des Fêtes de Nocé le 17 novembre

Urbanisme : les démarches à suivre (hors bourg)

Vous êtes un particulier et résidez en dehors d'un bourg, vous voulez entreprendre des travaux sur votre habitation (modifier, transformer, créer), vous devez déposer une demande d'autorisation d'urbanisme en mairie avec tous les éléments utiles à l'analyse de votre projet. Celle-ci est la première étape avant tout engagement de travaux et ou d'acquisition de matériaux.

Si votre habitation se situe en zone A dite Agricole, pour toute construction telles que piscines ou annexes, l'implantation du projet sera sujet à un périmètre limité autour de la construction principale. Pour les extensions, la surface maximale autorisée est de soit 50m², soit 30% de la surface de plancher ou emprise au sol (dépôt d'un permis de construire si surface projetée supérieure à 20m²). En dehors de cette zone, la mairie doit être consultée avant toute élaboration de projet.

La mairie reste à votre disposition durant chaque étape du dossier afin de gagner en temps et en efficacité. Le service urbanisme vous aide à réaliser votre projet, avec un rôle de conseil, dans les meilleures conditions. Merci de vous adresser aux agents avec bienveillance.

À toutes fins utiles, vous pouvez consulter le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en saisissant le lien suivant : <https://www.coeurduperche.com/plui-etapes>

Contact : urbanisme@percheennoce.fr

Ne passez aucune commande avant réception de la décision d'urbanisme. Un courrier postal est envoyé pour chaque dossier.

Démarches d'autorisations préalables de travaux, les différentes étapes du dossier :

- Dépôt en mairie après vérification des documents nécessaires à l'enregistrement.
- Envoi du dossier au service instructeur de Mortagne-au-Perche (PETR).
- Le PETR peut demander des pièces complémentaires, nécessaires aux organismes consultés (ABF, DREAL, EDF...) selon le type et le lieu du projet.
- Retour en mairie pour validation finale.

Suivant le dossier instruit, il faut compter un délai moyen de 2 mois pour la réponse.

Règles spécifiques à la campagne (zones Agricoles)

Fenêtre, porte, baie, volet :
Création, modification, changement : DP
même si teintes ou dimensions identiques

Extension, véranda, terrasse couverte, garage :
< 20m² : DP (si surface totale de plancher après travaux n'excède pas 150 m²)
> 20m² : PC
Obligation du recours à un architecte si la surface totale excède 150 m²

Clôture, muret, portail :
DP même si changement à l'identique

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire
ABF : soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France

Terrasse non couverte :
- de plain-pied ou surélevée < 5m² : DP si secteur ABF
- surélevée < 20m² : DP (si surface totale de plancher après travaux n'excède pas 150m²)
- surélevée > 20m² : PC

Piscine :
- non couverte + de 3 mois : < 10m² : DP si secteur ABF < 100m² : DP > 100m² : PC
- couverte < 1,80m de hauteur : < 10m² : DP < 100m² : DP > 100m² : PC
- couverte > 1,80m de hauteur : PC

Toiture :
Réfection même partielle ou à l'identique : DP

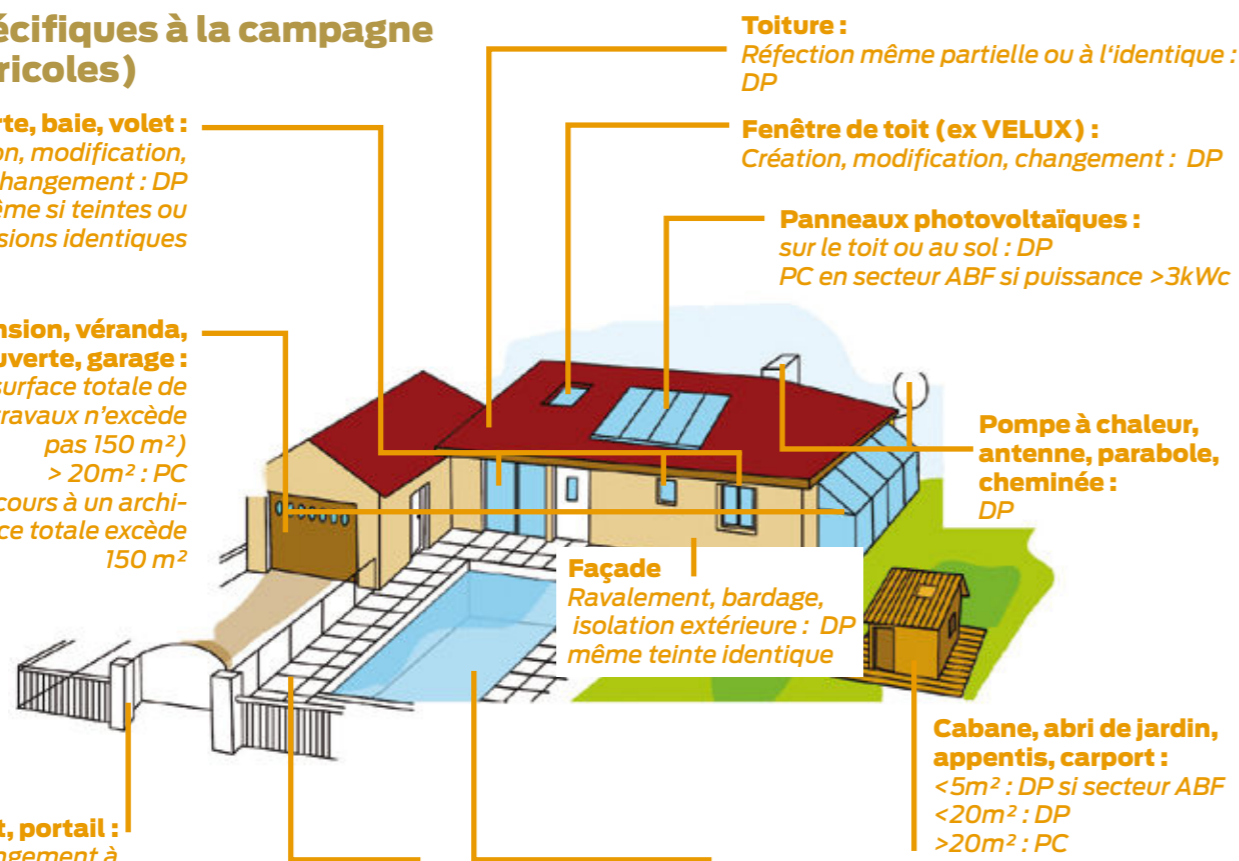
Fenêtre de toit (ex VELUX) :
Création, modification, changement : DP

Panneaux photovoltaïques :
sur le toit ou au sol : DP
PC en secteur ABF si puissance > 3kWc

Pompe à chaleur, antenne, parabole, cheminée :
DP

Façade :
Ravalement, bardage, isolation extérieure : DP même teinte identique

Cabane, abri de jardin, appentis, carport :
< 5m² : DP si secteur ABF < 20m² : DP > 20m² : PC



Bientôt une nouvelle adresse !

L'État demande aux communes de réaliser un adressage. Cela consiste à mettre toutes les adresses à jour et à référencer chaque habitation pour faciliter l'accès aux services de secours, la Poste, les livraisons diverses ainsi que les adresses GPS.



On ajoute un nom de voie

La commune a relevé toutes les habitations existantes et va s'appliquer à respecter au maximum les adresses historiques actuelles tout en rajoutant un nom de voie au lieu-dit et un numéro à chaque maison, y compris hors des bourgs. Cependant, pour respecter la réglementation, quelques numérotations et noms de voies pourront être revus.

Notamment pour les habitations hors bourg, le nom du lieu-dit sera conservé et un nom à la voie d'accès sera attribué.

Pas de panique !!

Une fois les différentes étapes administratives validées, la mise en place de votre nouvelle adresse interviendra courant 2025 et rien ne change à ce jour. La mairie vous informera de cette nouvelle adresse en temps utile afin de faire les changements administratifs auprès des différents interlocuteurs (fournisseurs d'énergie, téléphonie, etc.).

Cette mise en place effectuée devrait permettre à tous les services de vous trouver sans problème.

Exemple de nouvelle adresse

Le Grenouillet - Préaux-du-Perche
61340 PERCHE-EN-NOCÉ

9 route de Nocé,
Le Grenouillet
Préaux-du-Perche
61340 PERCHE-EN-NOCÉ

Comment s'informer à Perche-en-Nocé ?

Vous utilisez le papier, vous préférez votre téléphone ou votre ordinateur, 3 solutions vous sont offertes !



La gazette semestrielle

Le support sur lequel vous lisez cette information reste un document accessible à toutes et tous et ne nécessite pas d'outil informatique pour en prendre connaissance. La dernière page est détachable et contient les informations pratiques utiles à tous.

Panneau Pocket

C'est une application téléphonique gratuite sur laquelle vous pouvez mémoriser votre commune et à laquelle vous pouvez avoir accès pour toutes les actualités et événements ponctuels qui ont lieu sur la commune.



Le site internet

Dans le but de mieux vous informer sur les événements et les services communaux, la refonte du site internet de Perche-en-Nocé est désormais terminée. Depuis sa création en 2017, nous souhaitons le dynamiser pour le rendre plus attractif et plus fonctionnel.

Nous demandons aux associations de la commune d'envoyer les documents concernant leurs manifestations à la mairie par mail à communication@percheennoce.fr qui seront publiés sur Panneau Pocket et le site internet.

Janvier

mer 8 - 14h

AG CLUB DES PRÉALIENS
Préaux - Salle des fêtes

ven 10 - 20h30

AG DU COMITÉ DES FÊTES
Nocé - Salle des fêtes

sam 11 - 15h30

CÉRÉMONIE DES VOEUX
Nocé - Salle des fêtes

jeu 16 - 14h

AG CLUB DE LA JOIE DE VIVRE
Nocé - Salle des fêtes

sam 18 - 20h

DAPHNÉ DAUVILLIER
Des femmes debouts

Association Au Pré à Liens
Préaux - Au Pré à liens

sam 25 - 13h30

CONCOURS DE BELOTE

Club de la Joie de Vivre
Nocé - Salle des fêtes

dim 26 - 9h

COMPTAGE DES OISEAUX
Au Parc Nature

Association Perchés de nature
Préaux - devant le Café associatif

Février

mar 11 - 14h

AG CLUB DE L'AMITIÉ DANCÉ - SAINT-PIERRE-LA-BRUYÈRES
Saint-Pierre - Salle des fêtes

dim 16 - 12h

LOTO
Comité des fêtes Nocé
Nocé - Salle des fêtes

L'OREILLE DU PERCHE

3^e édition du **FESTIVAL** de musiques L'Oreille du Perche, un festival qui prend sa place sur le territoire.

L'Oreille du Perche a offert une nouvelle fois en 2024 des voyages musicaux riches d'émotions et de merveilleuses découvertes, dont celui de la bandonéoniste Louise Jallu présenté à l'église de Corubert le 26 juillet (photo ci-dessous).

Rendez-vous pour la 4^e édition du jeudi 24 au dimanche 27 juillet 2025.



Mars

sam 1^{er} - 20h

HÉLÈNE GRANDSIRE
Piano et voix
Association Au Pré à Liens
Préaux - Au Pré à liens

sam 8 - 14h

TROC PLANTES ET GRAINES
Association SEVEN
Nocé - Jardin partagé

dim 9 - 12h

REPAS DU CLUB
Club de l'amitié Dancé - Saint-Pierre-la-Bruyère
Saint-Pierre - Salle des fêtes

sam 15 - 20h

SOIRÉE REPAS
Avec Animation Magic
Comité des fêtes
Dancé - Salle des fêtes

Avril

jeu 3 - 10h

AG GÉNÉRATIONS MOUVEMENT
Nocé - Salle des fêtes

dim 6 - journée

JOURNÉE PÊCHE
Comité des fêtes
Préaux - Étang

dim 20 - 6h

VIDE GRENIER
Comité des fêtes
Nocé - Salle des fêtes

mar 23

JOURNÉE - FÊTE DU JARRET
Sortie à Dénézé-sous-Doué
Génération mouvement Coeur du Perche
Nocé - Salle des fêtes



Concerts Préaux Patrimoine
Ci-dessus : musique italienne ancienne et populaire (19/07)
Ci-dessous : Echoes of Time (15/09)



Mai

dim 4 - journée

JOURNÉE PÊCHE
Comité des fêtes
Préaux - Étang

jeu 8

CÉRÉMONIE OFFICIELLE du 8 mai
Dépôt de gerbe au monument aux morts suivi d'un vin d'honneur.
Secteur Nocé-Berd'huis des anciens combattants
Perche-en-Nocé

dim 11 - 6h

VIDE GRENIER
emplacement gratuit
Comité des fêtes
Colonard - Bourg

jeu 22

1/2 FINALE DÉPARTEMENTALE DE TAROT
Génération mouvement Coeur du Perche
Nocé - Salle des fêtes

lun 26

LA BELLE HISTOIRE DES COMÉDIES MUSICALES
Génération mouvement Coeur du Perche
Alençon



Concerts au Moulin Blanchard
À droite : soirée Piero Heliczzer (22 juin)
Ci-dessous : Frères Brajtmann (20 juillet)

Juin

sam 7

FÊTE DES VOISINS
Comité des fêtes
Colonard - Bourg

dim 8 - journée

JOURNÉE PÊCHE
Comité des fêtes
Préaux - Étang

MOULIN BLANCHARD

SAISON 2025

OUVERTURE DE SAISON
25 avril 2025
Le Moulin Blanchard - Nocé

EXPOSITION

UNDERGROUND
De l'agence Signatures
Du 7 juin au 14 juillet 2025
Le Moulin Blanchard - Nocé

FESTIVAL

HORS LES MURS
Du 7 juin au 14 juillet 2025
Dans différents lieux du territoire

CONCERT

KASSAP-DUBOSC
Improvisation Jazz
20 juin 2025 - 20h
Église Saint-Jean
Saint-Jean-de-la-Forêt



Hommage à Patrick Rivière

Patrick Rivière, conseiller municipal de Perche-en-Nocé, est décédé le 25 juin 2024.

Entré en 1989 au conseil municipal de Dancé, où il devient 1^{er} adjoint, puis maire de 1995 à 2008 et vice-président de la Communauté de Communes Perche Sud dans cette même période. Il mit fin à ses fonctions d'élu pour des raisons professionnelles.

En 2020, il fut élu au conseil municipal de Perche-en-Nocé après la création de l'association « Partage et Considération ».

Les élus et toute l'équipe municipale s'associent à la peine de l'ensemble de sa famille et de ses proches.



La parole aux élus

Liste « Vivre et travailler ensemble à Perche-en-Nocé »

La vie d'une commune et de son organisation imposent des choix et une planification. 2025 sera sûrement sous le régime de la prudence en matière d'investissement communal. Il faudra alors prioriser les projets les plus utiles à tous.

Cela reste la priorité de notre liste depuis le début de ce mandat. Tout ne sera pas possible sans réfléchir aux meilleures options. L'étalement des travaux sur ces années avance selon le programme prévu avec une grande attention portée à un niveau de dépenses raisonnables pour les années à venir.

Notre but est de conserver et améliorer les services de proximité et d'équipements afin d'offrir à tous la meilleure qualité de vie possible sur notre territoire. Le travail réalisé permet de maintenir les offres ouvertes à tous : commerces, écoles, bibliothèques, associations, culture, pour que chaque génération puisse trouver un intérêt à vivre sur la commune.

Les prochains projets, pôle de santé, gendarmerie, deuxième phase d'aménagement du bourg de Nocé, soutien important aux com-

merces locaux font partie de ces choix afin de préserver ces services indispensables à la vie quotidienne.

La qualité de l'environnement communal est une préoccupation fondamentale afin de donner envie à de nouveaux habitants et de nouvelles activités de s'installer sur notre territoire.

Notre attention se porte sur tous ces choix afin de partager un meilleur « vivre ensemble » et nous vous souhaitons une très bonne année 2025.

Liste « Partage et Considération »

L'année 2024 qui se termine restera lourde de tristesse avec la disparition de nos élus. Patrick Rivière, jusqu'à ses derniers instants, se préoccupait de l'avenir de nos villages et de leurs habitants. Il était force de propositions et d'avis avisés par une longue carrière d'élu et professionnelle au profit des collectivités territoriales. Il n'était malheureusement pas écouté.

Les travaux de sécurisation du bourg et notamment de la rue du Général Jouvin laissent un goût d'inachevé. Les trottoirs ne permettent pas à un fauteuil roulant de circuler. Les

revêtements n'ont été que partiellement refaits créant une mosaïque de neuf et de dégradé. De nombreuses places de stationnement ont disparu obligeant la plupart des usagers à se garer loin ou à contresens de la circulation.

La commune s'engage sur 2 millions et 30 ans pour maintenir une gendarmerie qui n'assure plus de permanence depuis plusieurs années. Pourquoi rouvrirait-elle puisque la situation actuelle ne pose pas de difficulté ? Nous aurons au moins la spécificité d'avoir une gendarmerie à effectif de 3 gendarmes et un gendarme adjoint

ce qui est particulièrement insolite en France. Nous avons demandé la création d'un groupe de travail pour un terrain omnisports. Mme la maire déléguée de Saint-Aubin a repris l'idée qu'elle a menée avec beaucoup d'efficacité ; en témoignent les nombreux jeunes qui le fréquentent. Elle a ainsi démontré qu'il était possible de travailler avec des élus de la minorité.

Nous vous souhaitons dès à présent un joyeux Noël et une année 2025 douce et joyeuse.

LES INFOS PRATIQUES DE



Médecin généraliste

Dr Encarnación Cubero Peral

8 rue de Courboyer – Nocé
02.33.73.30.90

Lun, mar, mer, ven : 8h - 15h
Jeu : 8h - 12h30 et 16h - 19h.

Consultations sur rdv :
<https://www.maia.com>



Infirmières

Sophie Delebarre,
Jocelyne Dutertre,
Christelle Paris,
Jeanne Chauveau,
Magalie Mauny

6 pl du Dr Gireaux - Nocé

Mer et sam : 8h - 8h30 sans rdv
ou rdv au 06.33.50.24.83



Pédiatre

Dr Michel Robin

6 pl du Dr Gireaux - Nocé

Exclusivement sur rdv par sms :
06.14.08.80.80



Assistantes sociales - CCAS

Lun au ven : 8h30 - 17h30 au
02.33.85.30.20 et sur rdv à Nocé.

Banque alimentaire

Distribution à la mairie de Colonard
deux jeudis par mois : 15h30 - 17h
Contacts :
02.33.85.30.20 ou 02.33.73.41.18



Pharmacie

Pharmacie des collines

Marianne Kouba

6 pl du Dr Gireaux - Nocé

02.33.73.54.19

pharmaciedescollines@orange.fr

Lun, mar, jeu, ven : 9h - 12h45, 14h15 - 19h
Mer et sam : 9h - 12h45



Assistantes maternelles

Colonard-Corubert

Élodie Prévost - 02.33.73.33.28

Préaux-du-Perche

Stéphanie Lobjois-Durand - 06.27.46.19.83

Valérie Verrier - 02.33.83.72.19

Maison des Assistantes Maternelles Nocé

Isabelle Germond - 06.24.60.53.18
Sandra Guilbert - 07.69.24.25.23



LES INFOS PRATIQUES DE



PERCHE EN NOCÉ

Coordonnées des mairies

Perche-en-Nocé

02.33.73.41.18

mairie@percheennoce.fr

Lun-ven : 8h30 - 12h30

sur rdv

Lun, mar, jeu après-midi



Colonard-Corubert

02.33.73.44.55

mairie.colonard-corubert@laposte.net

Ven : 14h - 18h



Dancé

02.33.83.03.25

mairie.dance61@wanadoo.fr

Ven : 13h45 - 16h45

Préaux-du-Perche

02.33.83.04.13

mairie-preauxduperche@wanadoo.fr

Mar : 14h - 18h, ven : 14h - 16h

Saint-Aubin-des-Grois

02.33.85.98.97

mairie.de.saint-aubin-des-grois@wanadoo.fr

Lun : 14h - 16h

Saint-Jean-de-la-Forêt

02.33.73.43.88

mairie.de.saintjeandelaforet@wanadoo.fr

Jeu : 9h15 - 12h15

Bibliothèque de Nocé

02.33.83.27.60

Mar, Mer, Jeu : 16h - 18h

Sam : 10h - 12h

Bibliothèques



Bibliothèque de Préaux

02.33.83.56.35

Mar : 17h - 19h

Mer : 14h30 - 18h30

Ven : 16h - 18h

Déchetteries

Horaires d'hiver : 1^{er} nov - 31 mar



Rémalard

Lun au Sam : 9h - 12h, 13h30 - 17h

Berd'huis

Lun au Ven : 13h30 - 17h

Sam : 9h - 12h, 13h30 - 17h

Colonard-Corubert

Lun au Ven : 13h30 - 17h

Sam : 9h - 12h, 13h30 - 17h

Distribution gratuite de compost et mise à disposition d'un broyeur de végétaux

Atchoum
LE TRANSPORT SOLIDAIRE
A BESOIN DE VOUS !

En se partageant rien à nos frais, nous pouvons rendre service à quiconque de votre territoire, en complément.

Sur votre temps libre, vous pouvez également aider quelqu'un qui n'a pas de solution de transport en le conduisant la où il a besoin d'aller.

Peut-être une fois, peut-être régulièrement, participez sur votre territoire !

0 806 110 444 www.atchoum.eu

COEUR DU PERCHE
Communauté de communes

Pays Perche



Transport à la demande

« ATCHOUM » est un nouveau service en remplacement du Transport à la demande précédemment disponible sur le territoire de la CdC Cœur du Perche. Renseignements au 0.806.110.444 www.atchoum.eu



Borne de recharge voitures électriques

Elle est située derrière le Coccimarket de Nocé. Connectez-vous sur le site www.61mobility.fr pour obtenir votre badge.

